



CHARLES SAVARIAUD
EST CONSEILLÉ
PAR ÉRIC
BOISSENOT

CHÂTEAU DE BELLET

RACHETÉ DERNIÈREMENT PAR DES INVESTISSEURS, CE DOMAINE PHARE DE L'APPELLATION BELLET COUVRE MAINTENANT 11 HECTARES.

Les barons de Bellet, enracinés dans ce terroir depuis le XVII^e siècle, ont donné leur nom à ce château mais aussi au vignoble tout entier. On raconte qu'en 1642, le cardinal de Savoie offrit du vin de Bellet et du fromage aux Espagnols en garnison au château de Nice, devenus importuns. Rassasiés, abreuvés et contents, ils levèrent le camp...

L'appellation Bellet, instituée en 1941, est l'une des plus anciennes AOC de France. C'est également l'une des plus petites en superficie – et non en renommée ! – avec ses 60 hectares et ses 9 domaines. L'une des plus originales aussi : c'est un vignoble "urbain", situé sur les coteaux ouest de la ville de Nice à cinq minutes à vol d'oiseau de la promenade des Anglais. Accroché à 200 mètres d'altitude entre mer et montagne, il est rafraîchi à la fois par les vents marins remontant la vallée du Var et les vents alpins descendant du nord. Ses fortes pentes l'ont façonné en terrasses exiguës, les restanques, cultivées en agriculture biologique et vendangées à la main. Son sol silico-calcaire renfermant des galets roulés, le poudingue, a donné naissance à des cépages rares : le braquet et la folle noire (au caractère lunatique), pour les rouges et les rosés, et le rolle pour les blancs. Son terroir à part en fait l'électron libre des vins de Provence.

Le Château de Bellet a été le moteur de l'appellation sous l'impulsion de Ghislain de Charnacé, petit-fils du baron de Bellet, qui pendant quarante ans a dynamisé et valorisé le vignoble. Après avoir vinifié 43 millésimes, il a vendu son domaine début 2012 à un fonds d'investissement, LSP Grands Vignobles de France, déjà bien implanté dans le Bordelais, qui a racheté en même temps les 6 hectares contigus des Coteaux de Bellet.

Le vignoble, qui couvre maintenant 11 hectares, est placé sous la responsabilité de Charles Savariaud, chef de culture et maître



LA CHAPELLE BLANC 2012

"Ce grand vin blanc est issu de la sélection rigoureuse de vieux plants de rolle qui entourent la chapelle, au sommet de l'appellation. Une production confidentielle où le terroir s'exprime avec davantage de finesse et de longueur."

de chai, conseillé pour les assemblages par Éric Boissenot, le grand œnologue bordelais aux châteaux prestigieux – preuve que le terroir est intéressant...

Né à Saumur, Charles a étudié la viticulture et l'œnologie à Avignon – "par envie de dépaysement" – puis a fait ses armes de vinificateur dans le Gard, en Bourgogne et en Australie, avant d'arriver au domaine en 2012. "Notre but est de sublimer les bons vins élaborés par M. de Charnacé, affirme-t-il. Nous privilégions les vins blancs, qui bénéficient ici d'un terroir fantastique." Ils représentent la moitié de la production totale (35 000 bouteilles en moyenne), à côté des rouges (30 %) et des rosés (20 %). Les vins du Château de Bellet se déclinent aujourd'hui en trois cuvées. Par ordre d'entrée en gamme : Château de Bellet, Baron G., toutes deux dans les trois couleurs, et La Chapelle, en blanc uniquement, issue de la sélection parcelleuse, 100 % rolle. Une cuvée élaborée à partir de la sélection parcelleuse en rouge est en préparation.

Parallèlement au travail sur le vin, une importante restructuration a été entreprise sur la propriété pour installer les bâtiments administratifs, les lieux de réception et les équipements techniques. Au point culminant, la chapelle, lieu emblématique du domaine, a été construite en 1873

en hommage à Agnès Roissard de Bellet dont la statue s'élève entre deux anges peints en trompe-l'œil. Elle va être réaménagée pour héberger l'accueil et les bureaux. Sous le parvis, large terrasse offrant un panorama éblouissant sur la baie de Nice, les contreforts des Alpes et les vignes en terrasse surplombant la vallée du Var, va être creusé un chai enterré. Les travaux devraient être terminés début 2015. On s'y active, fidèle à la devise des barons de Bellet inscrite au-dessus de la porte de la chapelle : *Res non verba*, "Des actes, non des paroles".

SYLVIE BONIN